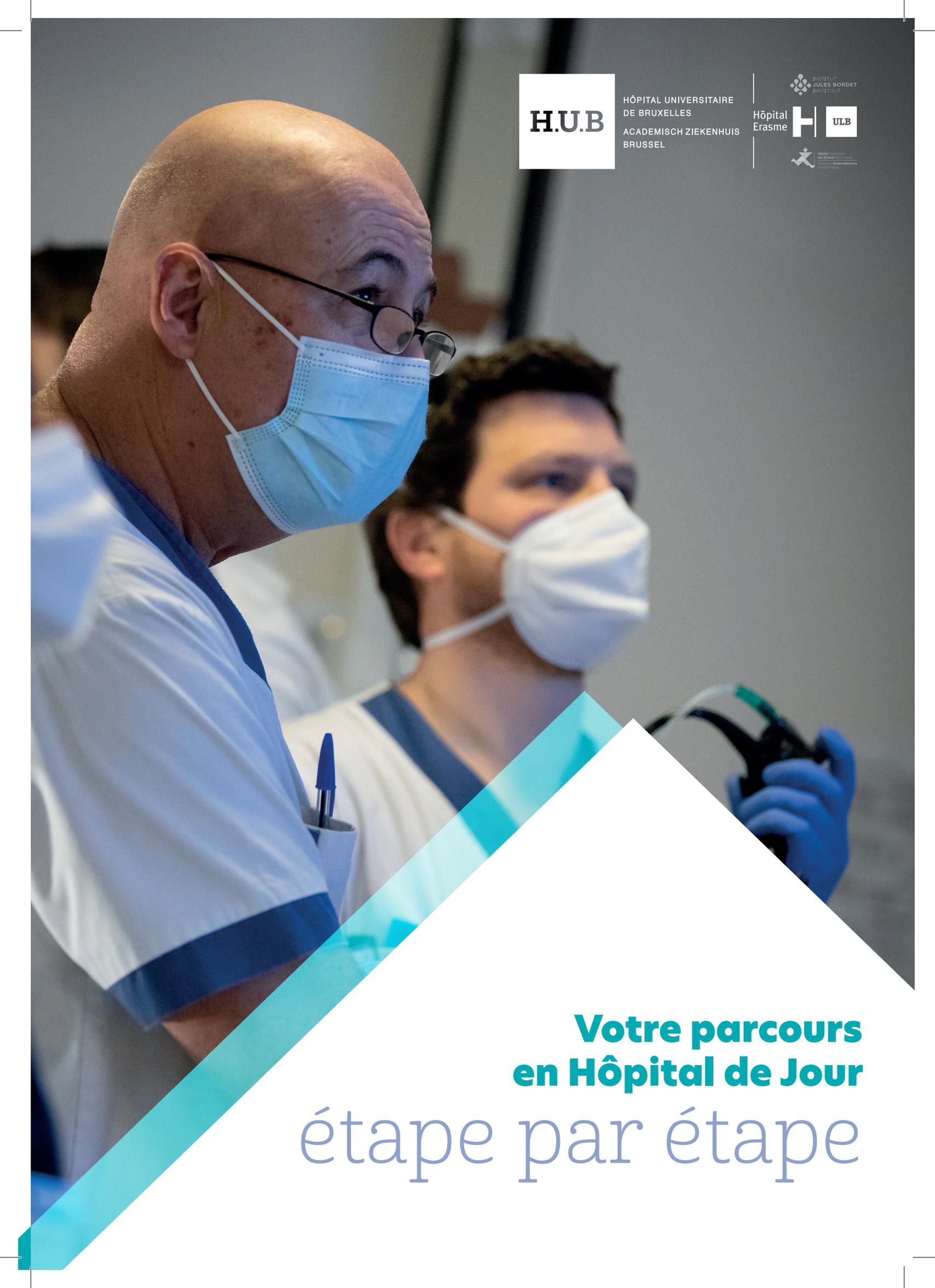




HÔPITAL UNIVERSITAIRE
DE BRUXELLES
ACADEMISCH ZIEKENHUIS
BRUSSEL



**Votre parcours
en Hôpital de Jour**
étape par étape

TABLE DES MATIÈRES

Qu'est-ce que l'Hôpital de Jour (HDJ) et quels avantages à s'y faire opérer ?	3	INTERVENTION SOUS ANESTHÉSIE GÉNÉRALE	27
Valeurs H.U.B	5	Consentement du patient adulte	27
Droits et devoirs du patient	7	Consentements des parents si le patient est mineur	28
Notre engagement	9	Questions fréquentes	29
Tarifification	11	LA RECHERCHE CLINIQUE FAIT AVANCER LA SCIENCE : SOUHAITEZ-VOUS Y CONTRIBUER ?	30
Avant, pendant, après. Comment va se dérouler votre parcours ?	13	Participer à la recherche, c'est :	30
CONFIRMATION DE VOTRE RENDEZ-VOUS	14	Quels sont vos droits ?	30
VOTRE INTERVENTION EST-ELLE PRÉVUE SOUS ANESTHÉSIE LOCALE OU VENEZ-VOUS POUR UN TRAITEMENT DE LA DOULEUR ?	14	LA CONSULTATION D'ANESTHÉSIE	32
Comment bien vous préparer à l'intervention ou au traitement ?	14	QU'EST-CE QUE LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ ?	51
Que prévoir la veille de l'intervention ou du traitement ?	15	Pourquoi donner votre consentement ?	51
Le jour du traitement, que se passe-t-il ?	16	Quelles données sont partagées ?	51
Votre retour à domicile : que faire en cas de problème ?	17	Quels sont vos droits en tant que patient ?	51
Récapitulatif des numéros utiles	17	Qui a accès à vos données ?	51
INTERVENTION SOUS ANESTHÉSIE LOCALE OU UN TRAITEMENT DE LA DOULEUR	19	Comment enregistrer votre consentement ?	52
Consentement du patient adulte	19	Sécurité et confidentialité !	52
Consentements des parents si le patient est mineur	20	Comment accéder à l'Hôpital de Jour ?	53
VOUS VENEZ POUR UNE INTERVENTION SOUS ANESTHÉSIE GÉNÉRALE ?	21	BÂTIMENT DE L'HÔPITAL DE JOUR (HDJ) ET DIFFÉRENTS SITES	54
Comment bien vous préparer à votre intervention ?	21	PLAN DU MÉTRO	57
Que prévoir la veille de l'intervention ?	22	PLAN DE BRUXELLES	58
Le jour de l'intervention, que se passe-t-il ?	23	NAVETTE CAMPUS ULB À ANDERLECHT	59
Le lendemain de l'intervention	25		
Votre retour à domicile, que faire en cas de problème ?	25		
Récapitulatif des numéros utiles	26		

Qu'est-ce que l'Hôpital de Jour (HDJ) et quels avantages à s'y faire opérer ?



L'Hôpital de Jour (HDJ) accueille des patients chirurgicaux et prodigue des traitements de la douleur. Il vous offre des soins de qualité réalisés sur une seule journée avec un degré maximal de sécurité. Les pathologies traitées à l'HDJ sont en effet moins lourdes, moins douloureuses et le rétablissement plus rapide.

Les hospitalisations d'une journée offrent en outre l'avantage de réduire le stress psychologique lié à l'hospitalisation.

Dès la fin de l'acte médical, vous êtes amené.e à regagner votre domicile le jour-même. Il est néanmoins indispensable qu'une tierce personne soit disponible pour vous accompagner à votre sortie de l'hôpital et qu'une présence à vos côtés soit assurée durant la nuit qui suit l'opération.

L'Hôpital de Jour est ouvert de 7h à 20h et fonctionne uniquement sur rendez-vous.

Dans cette brochure, vous trouverez toutes les formalités utiles à votre admission en fonction des différents types d'intervention.

Fonds Erasme

POUR LA RECHERCHE MÉDICALE

POUR SAUVER DES VIES ET AMÉLIORER LA SANTÉ DE TOUS

Je fais un **DON**

IBAN BE45 6760 9022 2389
BIC DEGRBEBB

Dès 40€/an vous recevez une attestation fiscale



Je fais un **LEGS**

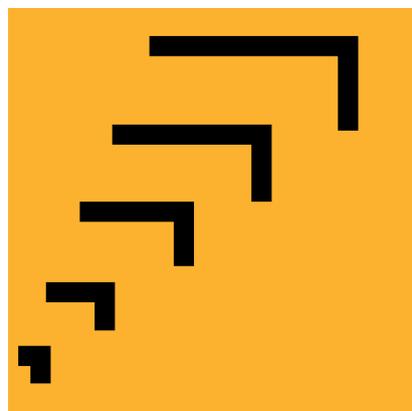
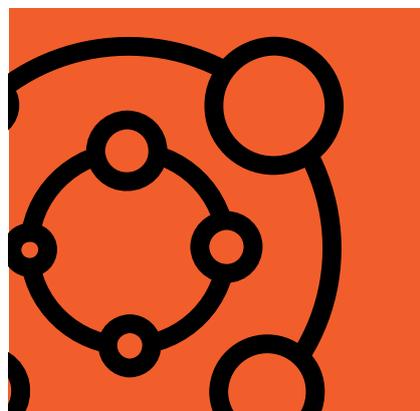
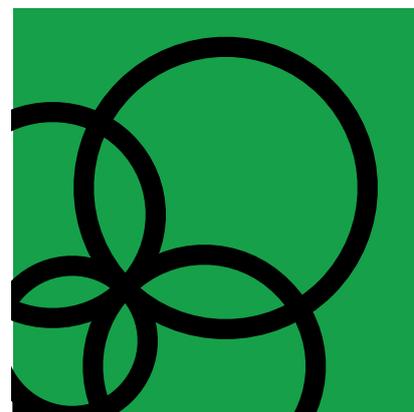
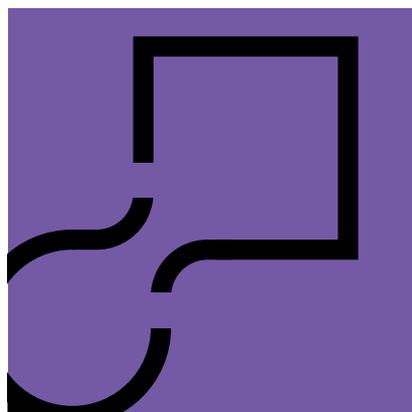
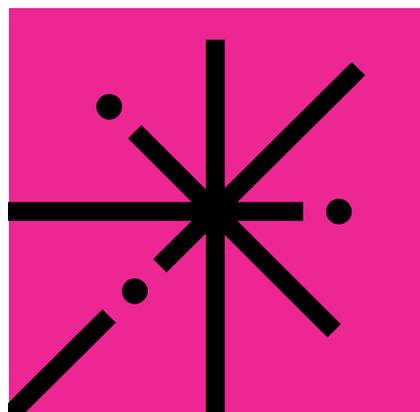
Cellule gestion du patrimoine
+32 2 650 23 25
patrimoine@ulb.be

SOYEZ LES BIENVENUS À NOTRE HÔPITAL UNIVERSITAIRE DE BRUXELLES

Ici, nous accueillons sans discrimination aucune :

- Toutes les origines et conditions sociales
- Toutes les convictions philosophiques et religieuses
- Toutes les identités de genres et orientations sexuelles
- Toutes les formes de handicaps

Nous sommes à vos côtés pour vous prodiguer des soins de la plus haute qualité réalisés dans les meilleures conditions de sécurité.



SOYEZ LES BIENVENUS À NOTRE HÔPITAL UNIVERSITAIRE DE BRUXELLES

Ici, nous accueillons sans discrimination aucune :

- Toutes les origines et conditions sociales
- Toutes les convictions philosophiques et religieuses
- Toutes les identités de genres et orientations sexuelles
- Toutes les formes de handicaps

Nous sommes à vos côtés pour vous prodiguer des soins de la plus haute qualité réalisés dans les meilleures conditions de sécurité.



L'INTÉRÊT DU PATIENT

Nous œuvrons pour le bien-être de toutes les patientes et tous les patients. Nous les encourageons à participer activement à leurs soins et à partager leur expérience avec les équipes soignantes de l'H.U.B.



LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSIVITÉ

Nous reconnaissons, respectons et encourageons la diversité dans un esprit de respect mutuel qu'il s'agisse de patientes et patients, de ses proches ou de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous accompagnons chacune et chacun dans un espace bienveillant, adapté à ses besoins et sans discrimination, où le soin reste la priorité.



LE RESPECT

Le respect est la valeur fondamentale du bien vivre ensemble au sein de l'H.U.B. Nous agissons et échangeons de manière positive et constructive au quotidien. Nous nous respectons et prenons soin les uns des autres.



LA SOLIDARITÉ

Ensemble, patientes et patients, proches et actrices ou acteurs de l'H.U.B, nous mettons en commun nos connaissances et nos forces pour co-construire un environnement de soins de santé de la plus haute qualité et accessibles à toutes et tous.



L'ENGAGEMENT

Nous nous impliquons activement en faveur de l'excellence dans la réalisation de nos missions de soins, d'enseignement et de recherche. Nous donnons du sens à notre action au quotidien et, ensemble, nous contribuons au rayonnement des valeurs de l'H.U.B.



LE LIBRE EXAMEN

Le libre examen est le principe fondateur de notre Université, l'Université libre de Bruxelles. Nous défendons et prônons l'autonomie et la responsabilité de chacune et de chacun, l'indépendance de jugement et le rejet de tout argument d'autorité.

Droits et devoirs du patient



VOS DROITS

- Être assuré de la protection de votre vie privée
- Avoir la possibilité d'introduire une plainte auprès du service de médiation de l'hôpital
- Avoir la possibilité de choisir ou changer de soignant : selon les disponibilités de la Clinique
- Être informé de votre état de santé : diagnostic, évolution probable
- Être informé sur votre traitement et y consentir : avantages / risques, alternatives
- Pouvoir compter sur un dossier tenu à jour : consultation, copie
- Recevoir des soins attentifs et respectueux de la personne humaine de tout le personnel de l'hôpital, dans un environnement médical, technique et administratif le plus adéquat possible et quel que soit votre état de santé ou votre situation émotionnelle, sans discrimination de race, de sexe, de philosophie, de religion, de nationalité ou de situation sociale
- Connaître le nom, le titre et la fonction du médecin qui est responsable de coordonner vos soins et de toute autre personne qui est amenée à vous soigner
- Recevoir, à votre demande, une information complète et compréhensible de votre état de santé, des examens et du choix des traitements qui vous sont proposés et respecter votre choix décisionnel. L'hôpital met à votre disposition des interprètes et/ ou rencontrera un représentant de votre famille qui jouera le rôle d'interprète
- Dès votre hospitalisation, votre médecin traitant est informé de votre présence ainsi que de l'identité du médecin hospitalier qui assume la responsabilité de vos soins. Votre médecin traitant peut vous aider, en connaissance de cause, à choisir et accepter les examens et/ou les traitements qui vous sont proposés
- Dans notre hôpital académique, il est possible que nous vous proposons de collaborer à la recherche clinique et à l'enseignement. Ces prestations inhabituelles requièrent de votre part un consentement libre, informé et explicite que vous pouvez retirer à tout moment, sans que cette décision ne puisse altérer la qualité et le type de soins qui vous sont prodigués et qui sont nécessités par votre état de santé
- Votre sortie de l'hôpital sera préparée. En effet, vous recevrez les instructions relatives à votre traitement, à la surveillance de votre santé et à toutes autres prestations qui concourront à promouvoir votre bien-être. Votre médecin traitant recevra, dans les meilleurs délais, un rapport de votre hospitalisation et les indications pour assurer une continuité des soins

VOS DEVOIRS

Connaître et respecter les règles et règlements de l'hôpital (qui s'appliquent à toute personne, ambulante ou hospitalisée, ainsi qu'aux visiteurs), notamment:

- La nécessité d'un comportement raisonnable, à tout moment
- Le respect et la compréhension des droits des autres malades
- Le respect du personnel qui travaille dans l'institution, ainsi que celui de son autonomie
- La volonté de collaborer avec l'ensemble de la communauté hospitalière afin d'améliorer la santé et la qualité des soins
- L'interdiction de prendre ou diffuser des images (photos, vidéos) des intervenants sans leur autorisation

Notre engagement



Depuis 2002, la Belgique dispose d'une loi relative aux droits du patient.

Celle-ci précise les caractéristiques de la relation entre le patient et le praticien professionnel, et vise à améliorer la qualité des prestations de soins de santé.

Si un patient estime que l'un de ses droits n'est pas respecté, il peut s'adresser au Service de médiation des droits du patient, de l'institution dans laquelle il a été pris en charge.

Pour en savoir plus, une brochure est éditée par le Service Public Fédéral Santé, que vous pouvez télécharger sur leur site internet : <https://www.health.belgium.be/fr/loi-droits-du-patient-dans-une-bonne-relation-sait-ce-que-lautre-peut-apporter>

EN QUOI CONSISTE LE SERVICE MÉDIATION ?

L'hôpital Erasme s'est engagé depuis longtemps à offrir, à toutes et tous, des soins de la plus haute qualité. Malgré les efforts fournis par les équipes, il peut arriver que certains aspects de la prise en charge ne se déroulent pas comme prévu ou attendu par les patients et leur entourage.

Dans ce cas, lorsqu'un patient ou une patiente, ou son représentant légal, estime que l'un de ses droits est bafoué ou qu'il n'a pas reçu les soins requis, plusieurs alternatives se présentent.

En premier lieu, il faut essayer de **résoudre le désaccord « à l'amiable »** lors d'un dialogue singulier entre le patient, son représentant, le soignant ou l'équipe soignante concernée.

En cas d'échec, ils peuvent aussi **faire appel à la médiation** (un service gratuit et indépendant) en contactant la **Médiatrice des droits des patients** :

- **Par e-mail à :** Mediateur.erasme@hubruxelles.be
- **Par téléphone à :** +32 (0)2 555 44 91 - +32 (0)478 66 65 08

Dans le cas où le patient, ou son représentant légal, émet le souhait de **porter plainte**, après ou indépendamment de toute démarche préalable, il peut s'adresser directement au **médecin chef de l'hôpital** :

- **Par e-mail à :** medecin-chef.erasme@hubruxelles.be
- **Par téléphone au :** +32 (0)2 555 32 14 (NB : un texte écrit sera néanmoins demandé)
- **Directement au secrétariat :** route 436 (niveau 3)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter la brochure sur le site : https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/patientenrechten_folder_fr-2020.pdf

Tarification





Attention !

Le choix de chambre que vous ferez au moment de votre admission déterminera la tarification.

Une **chambre dite «individuelle»**, est une chambre privée qui vous a été attribuée suite à votre demande, c'est-à-dire une chambre dans laquelle vous séjournerez seul.

Ce choix de chambre implique nécessairement des **coûts supplémentaires**. Vous retrouverez toutes les explications dans le document «Explications concernant la déclaration d'admission» qui vous sera remis au moment de votre admission.

Important !

Une assurance n'est pas une autre, nous vous invitons à bien vérifier, avant votre hospitalisation, votre contrat d'assurance hospitalisation et ce qu'il couvre.

Avant, pendant, après.
Comment va se dérouler
votre parcours ?



CONFIRMATION DE VOTRE RENDEZ-VOUS

Prochainement, vous ou votre enfant, sera accueilli à l'Hôpital de Jour (HDJ) de l'Hôpital Erasme.

Nous vous y attendons le / / à h

pour y être traité(e) par le Docteur/Professeur à h

Pour un traitement chirurgical/endoscopique ou de la douleur - anesthésie locale

ou

Pour une intervention chirurgicale sous anesthésie générale
Une intervention sous anesthésie générale nécessite d'être à jeun !



L'heure de votre intervention à l'Hôpital de Jour est susceptible d'être modifiée en fonction des impératifs liés au programme opératoire.

Le jour ouvrable précédent, veuillez **rester joignable entre 14h et 18h**, l'Hôpital de Jour vous appellera pour confirmer l'heure définitive.

VOTRE INTERVENTION EST-ELLE PRÉVUE SOUS ANESTHÉSIE LOCALE OU VENEZ-VOUS POUR UN TRAITEMENT DE LA DOULEUR ?

Pour le bon déroulement de votre traitement et votre sécurité, nous vous demandons de prendre connaissance des points suivants :

Comment bien vous préparer à l'intervention ou au traitement ?

Votre médecin vous a récemment prescrit une intervention sous anesthésie locale ou un traitement de la douleur.

Un(e) infirmier(ère) ou un(e) coordinateur(rice) de séjour définit avec vous la date à laquelle cet acte aura lieu ainsi que les examens préopératoires éventuels à réaliser.

QUELS SONT LES POSSIBLES EXAMENS PRÉOPÉRATOIRES ?

- Une prise de sang : si celle-ci vous a été prescrite, rendez-vous au service des prélèvements sanguins : rez-de-chaussée de l'Hôpital Général (route 88). Il est inutile d'être à jeun sauf mention contraire

QUE FAIRE POUR PRÉPARER CORRECTEMENT VOTRE INTERVENTION OU VOTRE TRAITEMENT ?

- Contacter votre mutuelle
- Lire attentivement les informations contenues dans le feuillet « Explications concernant la déclaration d'admission de l'Hôpital de Jour »
- Compléter le document ci-après « déclaration d'admission de l'Hôpital de Jour »
- Contacter votre assurance hospitalisation complémentaire si vous en avez souscrit une. Revoyez les clauses de votre contrat avec votre courtier afin de vous assurer de la couverture des frais que cette assurance prendra en charge

Pour toute question relative à ces sujets, veuillez contacter le service des admissions de l'Hôpital de Jour (+32(0)2 555 85 00).

ATTENTION ! EN CAS D'EMPÊCHEMENT AVANT L'INTERVENTION OU LE TRAITEMENT

Si une modification survient dans votre état de santé (ex. prise d'antibiotiques, ou autres) ou si vous deviez modifier la date de votre traitement, prenez contact **au plus tôt** avec les coordinateurs et coordinatrices afin que nous puissions prendre de nouvelles dispositions pour vous accueillir :

- La coordination préopératoire de **chirurgie plastique** au +32 (0)2 555 69 05
- Pour l'**ORL**, l'**urologie**, la **vasculaire** et l'**endoscopie** au +32 (0)2 555 85 85
- **Ophthalmologie** au +32 (0)2 555 71 87
- **Orthopédie** au +32 (0)2 555 71 95
- **Gynécologie** au +32 (0)2 555 53 11
- **Stomatologie** au +32 (0)2 555 38 56
- Pour **toute autre discipline (y compris la Pain Clinic)**, les infirmières de l'Hôpital de Jour au +32 (0)2 555 37 77

Si vous ne prévenez pas endéans les 48h, un dédommagement **de 100 €** vous sera facturé pour couvrir les frais de préparation et de réservation de la salle d'opération.

Que prévoir la veille de l'intervention ou du traitement ?

L'Hôpital de Jour Chirurgical vous enverra un SMS le jour ouvrable qui précède l'intervention afin de vous préciser l'heure à laquelle vous devrez vous présenter à l'accueil de l'Hôpital. Pour les personnes n'ayant pas de GSM, l'Hôpital de Jour Chirurgical vous contactera par téléphone. Ce moyen vous permet d'être averti s'il devait y avoir une modification dans le planning opératoire. Il est donc important qu'en cas de changement de numéro de téléphone, celui-ci nous soit communiqué au plus vite à l'Hôpital de Jour au + 32 (0)2 555 85 00.

Préparez votre arrivée : le / / (veille de votre admission)

ADMINISTRATION

Rassemblez tous les documents utiles pour le médecin/l'hôpital :

- Votre carte d'identité
- Votre éventuel certificat d'incapacité type fourni par votre employeur
- Vos documents d'assurance
- Votre document employeur en cas d'accident de travail par exemple

Complétez tous les documents demandés :

- Le document de consentement (ci-après) dûment complété et signé
- La prescription du médecin qui vous envoie si votre rendez-vous a été prescrit par un médecin extérieur à l'hôpital Erasme
- Le questionnaire « nouveau patient » si vous êtes nouveau. Il vous aura été envoyé à domicile

APPLICATION DES CONSIGNES

- Certains traitements nécessitent que vous soyez à jeun depuis 6h pour les solides, 2h pour les liquides clairs (eau)

SOINS D'HYGIÈNE PRIMORDIAUX AFIN D'ÉVITER TOUTE INFECTION

- Prendre une douche avec un savon neutre (cheveux compris)
- Se brosser correctement les dents
- Se couper les ongles des mains et des pieds
- Enlever bijoux, piercing, maquillage, vernis à ongle et ongles en résine, lentilles, ...
- Appliquer les mesures d'hygiène spécifiques à votre intervention, qui vous ont éventuellement été recommandées

N'OUBLIEZ PAS...

- Une pièce de 1€ pour le vestiaire
- Vos effets personnels et de confort (élastique pour attacher les cheveux longs, lecture, ...). (un pyjama et des pantoufles vous seront fournis sur place pour la journée)

Le jour du traitement, que se passe-t-il ?

Il est indispensable que les consignes reçues par votre anesthésiste soient suivies (le jeûne et la prise ou l'arrêt de vos médicaments habituels).

Pour accéder à l'Hôpital de Jour Chirurgical, référez-vous au plan annexé (accès via la route des urgences).

Votre admission : le / / à h Soyez ponctuel !

L'ACCUEIL

Afin de finaliser votre inscription et votre dossier, présentez-vous directement au guichet d'accueil de l'Hôpital de Jour Chirurgical à l'heure précise.

Lorsqu'il s'agit d'un enfant :

- Signalez votre arrivée à l'admission de l'Hôpital de Jour
- Avant et après l'intervention, votre enfant sera examiné par un anesthésiste qui lui donnera éventuellement une prémédication avant le transport au quartier opératoire
- Excepté pendant l'intervention, vous pouvez rester aux côtés de votre enfant en permanence
- Une infrastructure adaptée à son âge est prévue (max. 2 adultes)

LE TRAITEMENT

Après les formalités administratives, une aide-soignante vous conduira vers les vestiaires et vous aidera à enfiler la tenue vestimentaire adéquate avant d'être conduit en salle d'examen.

LA SORTIE

La durée de votre séjour varie en fonction du traitement.

- Pour le traitement de la douleur, elle varie entre 1h et 2h, selon le type d'intervention
 - Pour la chirurgie ou l'endoscopie, elle varie entre 1h et 5h, selon le type d'intervention
- Si le médecin le juge nécessaire, votre séjour peut être prolongé par une hospitalisation

Lors de votre départ, vous recevrez toutes les instructions nécessaires pour continuer à vous soigner et à soulager la douleur chez vous.

Pensez également à demander les documents suivants :

- Documents personnels
- Lettre de sortie à remettre à votre médecin généraliste
- Certificat d'incapacité

Et éventuellement :

- Documents d'assurance
- Document spécifique de soins à domicile

Il est formellement déconseillé de quitter le centre seul(e), de conduire et de boire de l'alcool pendant 24h suivant l'intervention.

Votre retour à domicile : que faire en cas de problème ?

En cas de problème à domicile, vous pouvez :

- Contacter l'Hôpital de Jour les jours ouvrables de 7h00 à 18h30 au +32 (0)2 555 84 11
- Contacter les Urgences, en dehors de ces heures ou les weekends et jours fériés au +32 (0)2 555 34 01.

Récapitulatif des numéros utiles

- Pour une question d'ordre administratif avant votre intervention :

Le service des admissions de l'Hôpital de Jour : +32 (0)2 555 85 00



► En cas d'empêchement avant l'intervention :

La coordination de chirurgie plastique : +32 (0)2 555 69 05
ORL, urologie, vasculaire et endoscopie : +32 (0)2 555 85 85
Ophtalmologie au +32 (0)2 555 71 87
Orthopédie au +32 (0)2 555 71 95
Gynécologie au +32 (0)2 555 53 11
Stomatologie au +32 (0)2 555 38 56
La coordination de l'Hôpital de Jour : +32 (0)2 555 37 77

► Après l'intervention, en cas de symptômes persistants :

l'Hôpital de Jour les jours ouvrables de 8h à 18h : +32 (0)2 555 84 11
Les Urgences : +32 (0)2 555 34 01

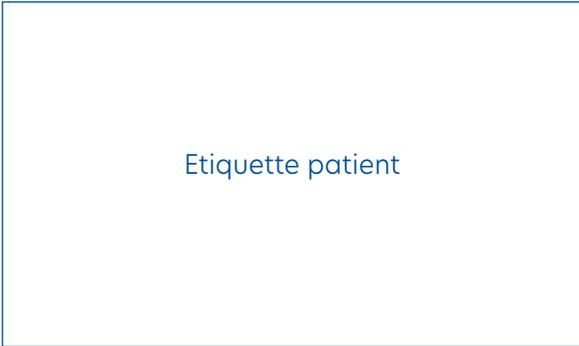
INTERVENTION SOUS ANESTHÉSIE LOCALE OU UN TRAITEMENT DE LA DOULEUR

Consentement du patient adulte

À remettre dûment complété et signé le jour de l'intervention !

LA PERSONNE QUI VOUS ACCOMPAGNE :

Nom :
 Tél. privé :
 Tél. professionnel :
 Adresse :



VOTRE MÉDECIN TRAITANT :

Nom :
 Tél. professionnel :
 Adresse :

CONSENTEMENT DU PATIENT

IMPORTANT

Je marque mon accord pour être traité(e)/opéré(e).

NOM, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Date

Lu et approuvé
SIGNATURE

INTERVENTION SOUS ANESTHÉSIE LOCALE OU UN TRAITEMENT DE LA DOULEUR

Consentements des parents si le patient est mineur

A remettre dûment complété et signé le jour de l'intervention !

IDENTIFICATION :

Nom, prénom du patient à traiter/opérer :

.....

Nom, prénom du parent :

.....

Lien de parenté avec le patient :

père mère tuteur

autre :

Date de naissance du parent : / /

Adresse : Tél :

.....

.....

Etiquette patient

LA PERSONNE QUI ACCOMPAGNE LE PATIENT :

Nom :

Tél. privé :

Adresse :

.....

.....

LE MÉDECIN TRAITANT DU PATIENT :

Nom :

Tél. professionnel :

Adresse :

.....

.....

CONSENTEMENT :

IMPORTANT

Je marque mon accord pour que mon enfant soit traité/opéré.

Date

Lu et approuvé
SIGNATURE

VOUS VENEZ POUR UNE INTERVENTION SOUS ANESTHÉSIE GÉNÉRALE ?

Pour le bon déroulement de l'intervention et pour votre sécurité, nous vous demandons de prendre connaissance des points suivants.

Comment bien vous préparer à votre intervention ?

Une intervention vous a été prescrite. Un(e) infirmier(ère) ou un(e) coordinateur(rice) de séjour a défini avec vous la date à laquelle cet acte aura lieu ainsi que la date de votre passage à la cellule de préadmission si une consultation d'anesthésie est nécessaire. Plusieurs examens sont généralement prescrits et le tout s'effectue en une après-midi.

- Une prise de sang
- Une radiographie
- Un entretien avec l'anesthésiste

LA CONSULTATION D'ANESTHÉSIE ET LES EXAMENS PRÉOPÉRATOIRES

Dans le cas où une consultation chez l'anesthésiste est nécessaire avant l'intervention, le jour de votre consultation, vous pouvez directement vous diriger vers la cellule de préadmission (route 81) où ont lieu les consultations d'anesthésie.

Lors de la consultation avec l'anesthésiste : le / / à h
Soyez ponctuel !

- Vous veillerez à rendre dûment complété le questionnaire « Anesthésie-consultation préopératoire » qui vous a été remis
- Vous lui ferez part de traitements médicamenteux et/ou autres en cours
- L'anesthésiste vous donnera des consignes précises pour la préparation de votre intervention et de votre retour à domicile. Pour votre sécurité, vous vous engagez à les respecter scrupuleusement
- Si vous avez réalisé ou souhaitez réaliser vos examens préopératoires en dehors de l'hôpital Erasme, veillez à disposer des résultats avant de vous rendre à cette consultation
- Si une prise de sang et/ou un électrocardiogramme sont nécessaires, ceux-ci seront réalisés par une infirmière lors de la consultation d'anesthésie

N'oubliez pas, avant votre hospitalisation, de contacter votre mutuelle et de lire attentivement les informations contenues dans le feuillet « *Explications concernant la déclaration d'admission de l'Hôpital de Jour* ». Pour toute question relative à ces sujets, veuillez contacter le service des admissions de l'Hôpital de Jour (+32 (0)2 555 85 00).

Si vous avez souscrit une assurance hospitalisation complémentaire, revoyez les clauses de votre contrat avec votre courtier afin de vous assurer de la couverture des frais que cette assurance prendra en charge.

ATTENTION ! EN CAS D'EMPÊCHEMENT AVANT L'INTERVENTION

Si une modification survenait dans votre état de santé (ex. maladie, prise d'antibiotiques, ...) ou si vous deviez modifier la date de votre intervention, prenez contact au plus tôt avec les coordinatrices afin que nous puissions éventuellement prendre de nouvelles dispositions pour vous :

Chirurgie plastique	+32 (0)2 555 69 05
Neurochirurgie	+32 (0)2 555 83 73
ORL, urologie, vasculaire et endoscopie	+32 (0)2 555 85 85
Orthopédie	+32 (0)2 555 71 95
Ophthalmologie	+32 (0)2 555 71 87
Gynécologie	+32 (0)2 555 53 11
Stomatologie	+32 (0)2 555 38 56
Pour toute autre discipline, nous vous prions de contacter la cellule de préadmission	+32 (0)2 555 85 85

Si vous ne prévenez pas endéans les 48h, un **dédommagement de 100 €** vous sera facturé pour couvrir les frais de préparation et de réservation de la salle d'opération.

Que prévoir la veille de l'intervention ?

Le jour ouvrable précédent, veuillez rester joignable entre 14h et 18h, l'Hôpital de Jour vous appellera pour confirmer l'heure définitive. Vous serez donc averti s'il devait y avoir une modification dans le planning opératoire. Si vous changez de numéro de téléphone, veuillez nous en informer au plus vite.

Préparez votre arrivée : le / / (veille de votre admission)

Rassemblez les documents utiles pour le médecin, l'hôpital et ceux devant être remplis par vos soins consentement (ci-après) dûment complétés et signés

- Carte d'identité
- Éventuellement certificat d'incapacité type fourni par votre employeur
- Documents d'assurance
- Document employeur, y compris pour votre accompagnant
- Si votre rendez-vous a été prescrit par un médecin extérieur à l'hôpital Erasme, veuillez également à apporter votre prescription

Appliquez les consignes reçues :

- Ne buvez pas, ne mangez pas, ne fumez pas à partir de la veille à minuit excepté de l'eau (ou la préparation spécifique à l'examen endoscopique) que vous pouvez boire jusqu'à 3h avant l'heure de votre admission. Etant donné que le fait de ne pas être à jeun pour l'intervention peut avoir de graves conséquences sur votre état de santé, votre intervention pourrait être reportée voire annulée si vous n'êtes pas à jeun.

Votre enfant (0-12 ans) est autorisé à :

- Manger des aliments solides jusqu'à 6 heures avant son hospitalisation
- Boire du lait ou du jus jusqu'à 6 heures avant son hospitalisation
- Boire de l'eau plate (+/- grenadine) (ou la préparation spécifique à l'examen endoscopique) jusqu'à 3 heures avant son hospitalisation

- Si vous êtes diabétique, suivez scrupuleusement les instructions données par l'anesthésiste en consultation concernant vos médicaments, votre insuline et votre régime

Réaliser les soins d'hygiène primordiaux afin d'éviter toute infection :

- Prenez une douche avec un savon neutre
- Brossez-vous les dents
- Coupez-vous les ongles des mains et des pieds
- Enlevez tous vos bijoux, piercing, maquillage, vernis à ongle et ongles en résine, lentilles, ...

N'oubliez pas... :

- Une pièce de 1€ pour le vestiaire
- Vos effets personnels et de confort (élastique pour attacher les cheveux longs, lecture, ...) (un pyjama et des pantoufles vous seront fournis sur place pour la journée)
- Les médicaments éventuels que vous ou votre enfant serez amenés à prendre le jour de l'intervention après concertation avec votre médecin généraliste, anesthésiste ou chirurgien

Pour les enfants :

- Leur jouet préféré et/ou leur doudou pour passer le temps avant l'intervention
- Un biberon. Eventuellement une alimentation de régime (point à aborder avec votre médecin)

Le jour de l'intervention, que se passe-t-il ?

Votre admission : le / / à h **Soyez ponctuel !**

Avant de quitter votre domicile, vous devez prendre une seconde douche avec le savon neutre. Rendez-vous directement à l'Hôpital de Jour, sans passer par l'accueil des consultations (plan d'accès).

Pour accéder à l'Hôpital de Jour Chirurgical, référez-vous au plan annexé (accès via la route des urgences). Pensez à faire valider votre ticket reçu à l'entrée du parking auprès de l'accueil de l'Hôpital de Jour.

Pour les enfants : signalez votre arrivée à l'admission de l'Hôpital de Jour. Avant et après l'intervention, votre enfant sera examiné par un anesthésiste qui lui donnera éventuellement une prémédication avant le transport au quartier opératoire. Excepté pendant l'intervention, vous pouvez rester aux côtés de votre enfant en permanence. Une infrastructure adaptée à son âge est prévue (max. 2 adultes).

L'ACCUEIL

Afin de finaliser votre inscription et votre dossier, présentez-vous directement au guichet d'accueil de l'Hôpital de Jour Chirurgical à l'heure précise.

Si vous arrivez via l'entrée de l'hôpital général, veuillez suivre la route 901 vers l'accueil de l'Hôpital de Jour Chirurgical.

Le jour de l'intervention, vous devez impérativement :

- Consacrer toute la journée à l'intervention (ne prenez pas d'autre rendez-vous ou d'autres engagements)
- Avoir respecté les consignes de jeûne
- Être accompagné d'une personne adulte qui vous véhiculera à votre sortie et qui, en cas d'anesthésie générale, restera à vos côtés durant les 24h suivant l'intervention
- Remettre tous les documents demandés
 - Le questionnaire d'anesthésie dûment complété
 - Une vignette de mutuelle à votre nom
 - Le document d'information complété et signé
 - Les radiographies et/ou scanners en votre possession

L'INTERVENTION

Après les formalités administratives, une infirmière viendra vous chercher et effectuera certaines vérifications : le degré de jeûne, la prise de vos médicaments,... Votre accompagnant pourra rester dans la salle d'attente principale. S'il s'en éloigne, il s'assurera de donner son numéro de téléphone afin que nous puissions le contacter pour l'informer de l'heure de votre départ.

Par la suite, une aide-soignante vous conduira vers les vestiaires et vous aidera à enfiler la tenue vestimentaire adéquate avant d'être conduit en salle d'opération ou d'endoscopie. Après l'intervention, vous serez emmené(e) en salle de réveil. Aucune visite n'y est autorisée.

Votre enfant va bénéficier d'une intervention :

Votre enfant sera préparé avant l'intervention. Un seul parent/adulte référent pourra accompagner l'enfant jusqu'à la salle d'opération et pourra rester jusqu'à ce que celui-ci s'endorme. Le parent/adulte référent rejoindra alors la salle d'attente principale.

Après l'intervention, votre enfant sera emmené en salle de réveil où l'un des parents (pas d'autres membres de la famille) pourra être présent.

LA SORTIE

La durée de votre séjour ou celle de votre enfant dans l'Hôpital de Jour chirurgical varie en fonction de l'intervention. Néanmoins, si le médecin le juge nécessaire, et pour assurer votre sécurité, votre hospitalisation ou celle de votre enfant pourrait éventuellement être prolongée de plusieurs heures ou d'une nuit dans une unité d'hospitalisation.

Dès que l'anesthésiste et/ou le chirurgien vous jugeront apte, vous ou votre enfant pourrez quitter l'Hôpital de Jour Chirurgical.

Lors de votre départ, vous recevrez toutes les instructions nécessaires pour continuer à vous soigner et à soulager la douleur chez vous. Il est interdit de boire de l'alcool pendant 24h.

Pensez également à demander les documents suivants :

- Documents personnels
- Lettre de sortie à remettre à votre médecin généraliste
- Ordonnance pour les médicaments
- Rendez-vous chez votre chirurgien/votre médecin
- Certificat d'incapacité

Et éventuellement :

- Documents d'assurance
- Document spécifique de soins à domicile

Pour rentrer chez vous, il est impératif que quelqu'un vous raccompagne. Vous ne pouvez en aucun cas quitter l'Hôpital de Jour Chirurgical seul(e) ni conduire un véhicule et/ou prendre les transports en commun. Faites-vous accompagner **uniquement** en voiture. La présence d'une personne adulte est également nécessaire à vos côtés jusqu'au lendemain.

Le lendemain de l'intervention

Si vous avez bénéficié d'une anesthésie générale ou locorégionale, l'infirmière de l'Hôpital de Jour vous contactera pour prendre de vos nouvelles. N'hésitez pas à lui poser vos questions et lui faire part de vos remarques éventuelles.

Reposez-vous, ne consommez ni alcool, ni sédatif, ne conduisez pas de véhicules. N'utilisez pas de machine, ne prenez aucune décision importante et ne signez aucun document. Tenez compte de toutes ces mesures durant au moins 48h.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne convalescence.

Votre retour à domicile, que faire en cas de problème ?

Le jour de l'intervention et parfois le lendemain, vous pourriez ressentir quelques désagréments tels que de la température, une lourdeur du membre anesthésié, des éventuels saignements, des maux de tête, des nausées, ...

En cas de symptômes persistants, vous pouvez :

- Appeler votre médecin généraliste
- Contacter l'Hôpital de Jour les jours ouvrables de 8h à 18h au +32 (0)2 555 84 11
- Contacter les Urgences, en dehors de ces heures ou les weekends et jours fériés au +32 (0)2 555 34 01

Récapitulatif des numéros utiles

POUR UNE QUESTION D'ORDRE ADMINISTRATIF AVANT VOTRE INTERVENTION :

Le service des admissions de l'Hôpital de Jour : +32 (0)2 555 85 00

POUR TOUTE QUESTION LIÉE À L'ANESTHÉSIE :

Coordination d'anesthésie : +32 (0)2 555 30 46

EN CAS D'EMPÊCHEMENT AVANT L'INTERVENTION :

Chirurgie plastique : +32 (0)2 555 69 05

Orthopédie : +32 (0)2 555 71 95

ORL, urologie, vasculaire et endoscopie : +32 (0)2 555 85 85

Ophthalmologie : +32 (0)2 555 71 87

Gynécologie : +32 (0)2 555 53 11

Stomatologie : +32 (0)2 555 38 56

Neurochirurgie : +32 (0)2 555 83 73

Pour toute autre discipline, la cellule de préadmission : +32 (0)2 555 85 85

APRÈS L'INTERVENTION, EN CAS DE SYMPTÔMES PERSISTANTS :

l'Hôpital de Jour les jours ouvrables de 8h00 à 18h00 : +32 (0)2 555 84 11

Les Urgences : +32 (0)2 555 34 01

INTERVENTION SOUS ANESTHÉSIE GÉNÉRALE

Consentement du patient adulte

A remettre dûment complété et signé le jour de l'intervention !

LA PERSONNE QUI VOUS ACCOMPAGNE :

Nom :
 Tél. privé :
 Tél. professionnel :
 Adresse :

Etiquette patient

VOTRE MÉDECIN TRAITANT :

Nom : Adresse :
 Tél. professionnel :

CONSENTEMENT DU PATIENT POUR LA CHIRURGIE :

IMPORTANT

Je marque mon accord pour être opéré(e).

NOM, Prénom :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Tél :

Date

Lu et approuvé
SIGNATURE

CONSENTEMENT DU PATIENT POUR L'ANESTHÉSIE :

IMPORTANT

Je déclare avoir pris connaissance de la brochure d'information sur l'anesthésie qui m'informe des avantages et des risques éventuels de la technique d'anesthésie. Je suis informé(e) du fait que, si je le souhaite, je peux rencontrer un anesthésiste en prenant rendez-vous au +32 (0)2 555 85 85

NOM, Prénom :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Tél :

Date

Lu et approuvé
SIGNATURE

Contre-signature
de l'anesthésiste

INTERVENTION SOUS ANESTHÉSIE GÉNÉRALE

Consentements des parents si le patient est mineur

A remettre dûment complété et signé le jour de l'intervention !

IDENTIFICATION :

Nom, prénom du patient à traiter/opérer :

.....

Nom, prénom du parent :

.....

Lien de parenté avec le patient :

père mère tuteur

autre :

Date de naissance du parent : / /

Adresse : Tél :

.....

.....

Etiquette patient

LA PERSONNE QUI ACCOMPAGNE LE PATIENT :

Nom :

Tél. privé :

Adresse :

.....

.....

LE MÉDECIN TRAITANT DU PATIENT :

Nom :

Tél. professionnel :

Adresse :

.....

.....

CONSENTEMENT :

IMPORTANT

Je marque mon accord pour que mon enfant soit opéré.

Date

Lu et approuvé
SIGNATURE

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives à l'anesthésie et consens à ce que mon enfant soit anesthésié.

Date

Lu et approuvé
SIGNATURE

Contre-signature
de l'anesthésiste

Questions fréquentes



LA RECHERCHE CLINIQUE FAIT AVANCER LA SCIENCE : SOUHAITEZ-VOUS Y CONTRIBUER ?

À l'occasion d'un séjour à l'hôpital ou lors d'une consultation, les patients peuvent être sollicités à participer à un projet de recherche.

Participer à la recherche, c'est :

- Faire progresser la science
- Permettre de vous offrir les meilleurs soins
- Permettre à nos professionnels de la santé de vous proposer les derniers progrès dans leurs domaines

La participation à la plupart des projets de recherche nécessite un accord du patient.

Certains projets de recherche utilisent des données consignées dans le dossier médical. D'autres projets utilisent ce que l'on appelle du matériel corporel humain¹ résiduel², c'est-à-dire des prélèvements que l'on aurait effectués pour la mise au point d'un diagnostic (prise de sang, biopsie, ...) ou d'un traitement (par exemple lors d'une chirurgie avec résection d'une partie d'un organe) et qui ont été stockés dans un laboratoire ou une banque de tissus (biobanque). Le droit de refuser l'utilisation ultérieure des données médicales et/ou du matériel corporel résiduel à des fins de recherche est prévu par la loi³. Les chercheurs de l'Hôpital Erasme sont soumis aux règles de l'AAHRPP⁴, garantes de la protection des patients.

Quels sont vos droits ?

Tous les projets de recherche clinique doivent d'abord être soumis à l'approbation d'un ou de plusieurs Comités d'Éthique, dont la mission essentielle est la protection des droits du patient.

Pour de nombreuses études, un accord de participation du patient ou d'un proche quand le patient est incapable de donner un accord, est nécessaire après explication détaillée par un professionnel de la santé.

À l'inverse, l'accord est supposé acquis pour l'utilisation des données du dossier sans identification du patient, et pour l'utilisation du matériel corporel humain résiduel à des fins de recherche scientifique.

En effet, il n'est pas toujours facile de demander un consentement après sortie d'hospitalisation / consultation. Néanmoins, une opposition à l'utilisation des données ou du matériel corporel humain résiduel peut être signalée et transmise à tout moment, en informant par écrit le Comité d'Éthique, via le formulaire ci-après.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données à dpo@hubruxelles.be.

¹ Matériel corporel humain : tout matériel biologique humain, y compris les tissus et les cellules humains, les gamètes, les embryons, les fœtus, ainsi que les substances qui en sont extraites, et quel qu'en soit leur degré de transformation.

² Matériel corporel humain résiduel : la partie du matériel corporel prélevée en vue de l'établissement d'un diagnostic ou d'un traitement du donneur qui, après qu'une partie suffisante et pertinente a été conservée pour établir, parfaire ou compléter le diagnostic ou le traitement du donneur sur la base de nouvelles données scientifiques, est redondante par rapport à ces objectifs et qui pourrait dès lors être détruite.

³ Loi du 19 décembre 2008 relative à l'obtention et à l'utilisation de matériel corporel humain destiné à des applications médicales humaines ou à des fins de recherche scientifique, son arrêté d'exécution de 2018 et le Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

⁴ Association for the Accreditation of Human Research Protection Program.

Cette adresse est également celle que vous pouvez utiliser pour exercer vos droits en la matière : accès, rectification, effacement, limitation, opposition et portabilité.

Formulaire d'opposition à l'utilisation de mes données médicales - de mon matériel corporel humain

Le formulaire d'opposition ci-après doit être utilisé pour émettre une opposition au traitement de vos données médicales et/ou utilisation de votre matériel corporel humain résiduel. Vous pouvez, à tout moment, vous opposer expressément à ce traitement en soumettant ce formulaire dûment complété à un membre du personnel hospitalier. La Direction Médicale de l'Hôpital Erasme s'engage à respecter votre volonté.

Après votre hospitalisation, ce formulaire est à renvoyer au Comité d'Ethique Erasme-ULB à l'adresse suivante : comite.ethique.erasme@hubruxelles.be

Fonds Erasme

POUR LA RECHERCHE MÉDICALE

POUR SAUVER DES VIES ET AMÉLIORER LA SANTÉ DE TOUS

Je fais un **DON**

IBAN BE45 6760 9022 2389
BIC DEGRBEBB

Dès 40€/an vous recevez une attestation fiscale



Je fais un **LEGS**

Cellule gestion du patrimoine
+32 2 650 23 25
patrimoine@ulb.be

LA CONSULTATION D'ANESTHÉSIE

La consultation pré-anesthésique est **obligatoire**, est nécessaire au bon déroulement de votre intervention et surtout est indispensable à votre sécurité. Nous vous demandons de prendre connaissance des points suivants.

Toute intervention ou examen médical planifié sous anesthésie, quelle qu'elle soit, nécessite un bilan préopératoire. Celui-ci inclut une consultation avec l'anesthésiste, planifiée au minimum 8 jours avant l'intervention et éventuellement la réalisation d'examen complémentaires, selon votre état de santé. Cette consultation peut, dans certains cas précis, être réalisée par téléphone. Cette consultation permettra à l'anesthésiste qui vous prendra en charge de mieux vous connaître et d'adapter la procédure d'anesthésie à votre cas. Il est probable que l'anesthésiste qui vous prendra en charge ne soit pas l'anesthésiste réalisant votre consultation préopératoire.

Comment se déroule la consultation ?

Lors de la consultation, l'anesthésiste vous interrogera sur vos maladies passées et actuelles, vos antécédents chirurgicaux, vos allergies, les médicaments que vous prenez et leur posologie. Pour l'aider dans cette tâche, **nous vous demandons de compléter le questionnaire d'anesthésie qui vous aura été remis au préalable**. Si vous éprouvez des difficultés à le remplir, faites vous aider par votre médecin généraliste. Ce questionnaire, ainsi que la consultation, font partie de votre dossier médical et sont confidentiels. Il est important pour votre sécurité qu'ils soient complétés de façon précise. Afin de faciliter la consultation pré-anesthésique et d'éviter tout examen redondant, nous vous demanderons également **d'apporter tous les résultats en votre possession, tels que prise de sang, électrocardiogramme, échographie cardiaque, rapport de votre dernière consultation chez le pneumologue, cardiologue, néphrologue, endocrinologue...**

Comment se déroule une consultation téléphonique ?

Selon votre âge, vos antécédents et l'intervention planifiée, la consultation d'anesthésie peut vous être proposée « à distance ». Il s'agit d'une consultation téléphonique à un horaire fixé à l'avance avec un médecin de l'équipe d'anesthésie. Pour cela, nous vous demandons de rester joignable par téléphone dans un environnement calme. Ce nouveau mode de communication vous permet d'ainsi éviter un déplacement tout en maintenant le contact et la consultation pré-anesthésique.

De la même façon que pour une consultation conventionnelle, nous vous demandons de compléter le questionnaire d'anesthésie au plus tard la veille de la consultation.

Celui-ci peut être fait directement sur le site MyHUB ou en format papier scanné et envoyé à l'adresse : Coordinatrice.AnestRea.erasme@hubruxelles.be. De même, veillez à rassembler tous les documents médicaux à votre disposition et les avoir près de vous. Préparez vos questions pour pouvoir échanger / questionner l'anesthésiste lors de votre échange téléphonique. À tout moment, vous ou le médecin anesthésiste peuvent interrompre la consultation téléphonique et fixer un RDV en consultation conventionnelle. Les données personnelles sont protégées et le secret médical assuré de la même façon que lors d'une consultation présenteielle.

A l'issue de la consultation

A l'issue de la consultation, l'anesthésiste vous renseignera sur :

- La nécessité de réaliser des examens complémentaires (prise de sang, électrocardiogramme, échographie cardiaque, épreuves fonctionnelles respiratoires...). Il vous donnera les demandes et prendra les RDV nécessaires.

- ▶ Le type d'anesthésie proposée pour votre intervention. Un document explicatif sur les différents types d'anesthésie vous a été remis. **Nous vous demandons de signer les consentements éclairés qui lui font suite.** Il est possible que le jour de l'intervention, l'anesthésiste qui pratiquera votre anesthésie, après discussion avec votre chirurgien, modifie la technique initialement discutée afin de s'adapter au mieux à votre situation.
- ▶ Les consignes de jeûne préopératoire.
- ▶ La poursuite / l'adaptation / l'arrêt de votre traitement habituel.

De votre côté, vous pouvez poser toutes les questions que vous jugez importantes.

EN PRATIQUE :

- ▶ Veuillez compléter le questionnaire d'anesthésie
- ▶ Veuillez apporter vos résultats et rapports de consultation extérieurs
- ▶ Veuillez signer les consentements éclairés.

INFORMATION SUR L'ANESTHÉSIE

Ce document est destiné à vous informer sur l'anesthésie. Nous vous demandons de le lire attentivement, afin de pouvoir donner votre accord à la procédure anesthésique qui vous sera proposée par le médecin anesthésiste. Vous pourrez également poser à ce médecin des questions sur cette procédure. Pour toute question relative à l'acte qui motive l'anesthésie, il appartient au spécialiste qui réalisera cet acte d'y répondre.

1. Qu'est-ce que l'anesthésie ?

Toute acte chirurgical, interventionnel (endoscopie, radiologie...) ou obstétrical perturbe de fait le fonctionnement de toute une série de fonctions vitales (cardiaque, respiratoire, digestive...) et peut être source d'inconfort / de sensation douloureuse. Le médecin anesthésiste a pour mission de vous maintenir dans des conditions de sécurité et de confort optimales, passant entre autres par la gestion de l'amnésie, par l'atténuation de la sensation douloureuse et par la surveillance et le maintien de vos fonctions vitales tout au long de la procédure (en salle d'intervention), durant la période postopératoire immédiate (en salle de réveil) et éventuellement durant les premiers jours postopératoires. Il existe différents types d'anesthésie : l'anesthésie générale, la sédation et l'anesthésie locorégionale.

L'anesthésie générale est un état comparable au sommeil. Cette technique d'anesthésie vous rend dès lors inconscient, suite à l'administration de substances qui agissent sur le cerveau. Cela est possible grâce à l'administration de médicaments via une perfusion et/ou par la respiration de vapeurs anesthésiques via un masque appliqué sur le visage. Lorsque vous êtes sous anesthésie générale, le médecin anesthésiste assistera votre fonction respiratoire à l'aide d'un tube placé dans votre trachée ou d'un masque placé au niveau de votre larynx. Ces moyens de ventilation permettront l'arrivée de l'oxygène dans vos poumons, à l'aide d'un respirateur. A la fin de l'intervention, votre anesthésiste assurera votre réveil avant de vous transférer vers l'unité de soins post-anesthésie (USPA), la « salle de réveil ». Pour les interventions les plus lourdes (chirurgie cardiaque, greffe...), l'anesthésiste vous maintiendra dans un état d'inconscience et vous transfèrera vers les soins intensifs. Lorsque l'équipe des médecins intensivistes-réanimateurs jugera votre condition suffisamment stable, elle autorisera alors l'arrêt des médicaments qui vous maintiennent endormi.

La sédation est une anesthésie générale plus « légère ». Les mesures de sécurité seront les mêmes que pour toute anesthésie générale. La sédation sera essentiellement proposée pour toute exploration médicale désagréable telle que l'endoscopie. Elle peut également vous être proposée pour l'exploration de vos ronflements, lors de l'extraction de vos dents de sagesse ou en complément d'une anesthésie locorégionale.

L'anesthésie locorégionale permet de n'endormir que la partie de votre corps sur laquelle se déroulera l'opération. Son principe est de bloquer les nerfs de cette région, en injectant à leur proximité un produit anesthésique local. Dans certains cas, il est possible de prolonger l'insensibilisation plusieurs jours après l'opération en injectant ce produit dans un cathéter placé à proximité des nerfs. Une anesthésie générale ou une sédation peut être associée soit de principe, soit devenir nécessaire en cas d'insuffisance ou d'échec de l'anesthésie locorégionale.

Suivant la région à anesthésier, la technique porte un nom différent. Lors d'une **rachianesthésie** ou d'une **anesthésie péridurale**, le produit anesthésique est injecté à proximité des nerfs qui sortent de la moelle épinière, par ponction au niveau de votre dos. Ces deux techniques permettent d'anesthésier

sier la partie inférieure de votre corps. Il existe d'autres techniques qui limitent l'anesthésie régionale à un bras, une main, une jambe ou un pied. L'anesthésie locorégionale permet l'anesthésie du territoire concerné et est le plus souvent associée à une diminution ou une abolition de la force musculaire de ce même territoire. Après une anesthésie locorégionale, la récupération de la fonction des nerfs est progressive et peut prendre plusieurs heures. Il est possible de pouvoir commencer à rebouger sans toutefois ne rien sentir, la mobilité et la sensation ne passant pas par les mêmes fibres nerveuses. Pouvoir bouger n'est pas la même chose qu'avoir récupéré une force musculaire normale : avant de s'appuyer sur une jambe ou un bras qui ont été endormis, il faut demander l'avis du médecin ou du personnel infirmier.

2. La consultation pré-anesthésique

Toute anesthésie, générale ou locorégionale, réalisée pour un acte non urgent, nécessite une consultation préanesthésique plusieurs jours à l'avance. Cette consultation a pour but de mieux vous connaître et d'évaluer votre état de santé. Pour cette consultation, nous vous demanderons de compléter un questionnaire le plus sincèrement possible, votre sécurité en dépend. Selon votre âge, le fait que vous présentiez plusieurs pathologies, et selon l'intervention pour laquelle vous consultez, cette consultation se fera soit par téléphone, soit selon un mode plus conventionnel à la cellule de préadmission. Toutes les informations concernant la consultation vous seront données dans un document prévu à cet effet. La consultation pré-anesthésique est **OBLIGATOIRE**. Sans présentation de votre part à la consultation, l'intervention se verra postposée et la consultation vous sera facturée.

Quel que soit le mode proposé, la consultation anesthésique est effectuée par un médecin de l'équipe d'anesthésie. Au cours de cette consultation, vous serez informé(e) des différentes techniques d'anesthésie possibles et adaptées à votre cas. Vous pourrez poser toutes les questions que vous jugerez utiles à votre information. A cette occasion, vous serez amené(e) à exprimer vos préférences. Le choix du type d'anesthésie sera prévu en fonction de l'acte opératoire, de votre état de santé et du résultat des examens complémentaires éventuellement prescrits. Le médecin qui pratiquera l'anesthésie ne sera pas forcément celui que vous aurez vu en consultation. Il disposera de votre dossier médical et en cas de nécessité, pourra choisir de modifier la technique prévue.

3. Qui administre l'anesthésie ?

En Belgique, seul un médecin anesthésiste-réanimateur peut administrer une anesthésie. Pour être agréé comme tel, le médecin anesthésiste-réanimateur a suivi une formation spécialisée pendant 5 ans après ses études de médecine.

4. Comment serez-vous surveillé(e) pendant l'anesthésie et à votre réveil ?

L'anesthésie, quel que soit son type, se déroule dans une salle équipée d'un matériel adéquat, adapté à votre cas et vérifié avant chaque utilisation. Pendant toute la durée de l'intervention, le médecin anesthésiste surveille différents paramètres tels que votre fréquence cardiaque, votre tension artérielle, le taux d'oxygène présent dans votre sang, votre profondeur de sommeil, les pertes sanguines et bien d'autres encore.... Tous ces paramètres sont évalués de façon continue et l'anesthésie est adaptée selon vos besoins.

En fin d'intervention, vous serez conduits vers la « salle de réveil », l'unité de soins post-anesthésie (USPA), où vous serez sous la surveillance continue d'un médecin anesthésiste membre de l'équipe ainsi que d'une équipe d'infirmier(ère)s spécialisé(e)s. L'équipe y assurera également la gestion de toute douleur post-opératoire. Dès que votre état sera jugé stable et que votre réveil sera estimé comme complet, vous serez reconduit vers votre chambre. Ne pensez surtout pas qu'un long séjour en USPA soit synonyme de déroulement anormal, la durée variant également selon l'intervention dont vous venez de bénéficier. En effet, certaines procédures nécessitent votre surveillance dans cette USPA pendant 24 heures. Voir une surveillance postopératoire en soins intensifs.

5. Quels sont les risques de l'anesthésie ?

Tout acte médical, même conduit avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque. Les conditions actuelles de surveillance de l'anesthésie et de la période du réveil, permettent de dépister rapidement la survenue d'anomalies et de les traiter. Les risques anesthésiques sont définis en termes d'effets secondaires et de complications.

Les effets secondaires sont les effets non souhaités d'un médicament ou d'un traitement (par exemple les nausées et/ou vomissements postopératoires). Souvent, ils peuvent être anticipés mais certains sont parfois inévitables. Ces désagréments ne durent généralement pas longtemps. Certains disparaissent spontanément, d'autres nécessiteront un traitement.

Les complications sont des événements indésirables et inattendus qui font suite à un traitement (par exemple, une réaction allergique faisant suite à l'administration d'un médicament). Les complications graves de l'anesthésie, qu'elles soient cardiaques, respiratoires, neurologiques, allergiques ou infectieuses, sont devenues très rares. Il est très difficile de faire la différence entre les risques induits par l'anesthésie, par l'acte chirurgical ou par votre état général. Les potentiels risques encourus dépendent :

- ▶ De la présence d'autres affections que celle pour laquelle vous allez être opéré.
- ▶ Des facteurs de risque personnels tels que le surpoids, le tabagisme, la consommation excessive d'alcool ou de drogues...
- ▶ D'une chirurgie compliquée, longue ou pratiquée en urgence.

Les complications graves liées à l'anesthésie générale ou à l'anesthésie locorégionale ne sont pas les mêmes, mais au final, aucune technique ne paraît plus risquée qu'une autre. Chacune de ces techniques présente des avantages et des inconvénients spécifiques.

Inconvénients et risques propres à l'anesthésie générale : Des nausées et vomissements peuvent survenir au réveil. Une rougeur douloureuse au niveau de la veine dans laquelle les produits ont été injectés peut s'observer. L'introduction d'un tube dans la trachée (intubation) ou dans la gorge (masque laryngé) pour assurer la respiration pendant l'anesthésie peut provoquer des maux de gorge ou un enrouement. Des traumatismes dentaires sont également possibles. **C'est pourquoi il est important de signaler toute prothèse ou toute fragilité dentaires particulières.** La position prolongée sur la table d'opération peut entraîner des compressions, notamment de certains nerfs, ce qui peut provoquer un engourdissement ou, exceptionnellement, la paralysie d'un bras ou d'une jambe. Après anesthésie générale, des souvenirs de la période opératoire peuvent subsister. Des troubles de la mémoire ou une baisse des facultés de concentration peuvent survenir dans les heures qui suivent l'anesthésie. Tous les symptômes précédemment cités sont habituellement passagers et leur persistance doit vous inciter à consulter. Les accidents liés au passage de vomissements dans les poumons sont très rares **si les consignes de jeûne sont bien respectées.** Des complications imprévisibles comportant un risque vital comme une allergie grave, un arrêt cardiaque, une asphyxie, sont extrêmement rares.

Inconvénients et risques propres aux anesthésies locorégionales : Toute anesthésie locorégionale peut s'avérer incomplète et nécessiter un complément d'anesthésie, voire une anesthésie générale. **Cela justifie les mêmes consignes de jeûne que pour une anesthésie générale.** Il existe des risques spécifiques à l'anesthésie péri-médullaire (rachianesthésie, anesthésie péridurale). Une répétition de la ponction peut être nécessaire en cas de difficulté. Une difficulté à uriner peut nécessiter la pose temporaire d'une sonde urinaire. Des maux de tête peuvent survenir et nécessiter parfois un repos de plusieurs jours et/ou traitement spécifique. Très rarement, on peut observer une baisse passagère de l'audition, ou un trouble de vision. Des douleurs au niveau du point de ponction, dans le dos, sont également possibles. Il existe des risques spécifiques aux autres anesthésies locorégionales. Au cours de certaines anesthésies du membre supérieur ou du thorax, des complications respiratoires sont possibles. En fonction des médicaments associés, des nausées, des vomissements, des démangeaisons, des troubles passagers de la mémoire ou une baisse des facultés de concentration

peuvent survenir dans les heures suivant l'anesthésie. Toutes les techniques d'anesthésie locorégionale peuvent donner lieu à des complications graves mais rares : paralysie et/ou insensibilité plus ou moins étendues, temporaires ou permanentes, accident cardiovasculaire, convulsions, blessure d'un organe proche.

6. Qu'en est-il de la transfusion sanguine ?

Dans le cas particulier d'une intervention chirurgicale, il est possible que la décision de transfusion soit prise alors que vous serez sous anesthésie. En conséquence, cette information est diffusée en préopératoire et le fait qu'elle vous soit communiquée ne signifie pas nécessairement que vous recevrez une transfusion. Si vous avez dû recevoir une transfusion durant l'anesthésie, nous vous en informerons dès votre réveil. Si une solution alternative à la transfusion sanguine est envisageable, telle une augmentation du nombre de globules rouges par apport en fer et/ou érythropoïétine une information particulière vous sera délivrée. Il est impératif de réaliser avant toute chirurgie à risque transfusionnel une détermination de votre groupe sanguin dans l'hôpital où vous serez admis.

7. Facturation

Le tarif de la consultation pré-anesthésie, qu'elle soit en présentiel ou téléphonique, ainsi que leur remboursement sont fixés par l'INAMI. Toute absence au RDV préopératoire qui vous a été fixé entraînera le report de votre intervention et la tarification de la consultation.

Le tarif de l'anesthésie et son remboursement sont fixés par une convention avec l'INAMI et dépend de la nature des actes médicaux. Attention, le montant de vos frais dépend de votre choix de chambre.

8. Consentement éclairé

Comme pour tout acte médical, vous pouvez refuser une anesthésie. La présente brochure a pour but de vous fournir toutes les informations nécessaires portant sur l'anesthésie. Nous vous demandons de la lire attentivement avant la consultation d'anesthésie. Lors de cette consultation, le médecin du service d'anesthésie vous informera sur le type d'anesthésie préconisée. Vous pourrez lui poser toutes les questions nécessaires à la bonne compréhension de l'anesthésie. Au terme de cette consultation, le médecin anesthésiste vous demandera de signer un consentement.

Pour les enfants, le consentement sera donné par le représentant légal. Il en sera de même pour les personnes en incapacité de discernement ou sous tutelle légale.

Étiquette patient

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

- Je reconnais avoir pris connaissance de ce document « brochure d'information sur l'anesthésie » et avoir obtenu toutes les réponses aux questions posées. J'ai été informé(e) des avantages et des risques de l'anesthésie.
- Je marque mon accord pour l'anesthésie. J'accepte les modifications de méthode qui pourraient s'avérer nécessaires.
- Mon accord concerne aussi la transfusion de sang et de dérivés sanguins.

NOM ET PRÉNOM :

Mention « lu et approuvé » manuscrit :

DATE :

SIGNATURE :

QUESTIONNAIRE D'ANESTHESIE

ANESTHESIE VRAGENLIJST / ANESTHESIA QUESTIONNAIRE

A compléter OBLIGATOIREMENT par le patient AVANT la consultation.

In te vullen door de patiënt voor de raadpleging / To be duly completed by the patient before the consultation

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (Algemene informatie/ General information)

Nom : Prénom :
Naam / Family Name Voornaam / First Name

Date de naissance : / / N° de téléphone :
Geboortedatum / Date of birth Telefoonnummer / Telephone number

Nom et N° de la personne de contact :
Naam en nummer van de contactpersoon / Name and number of de contact person

Nom et N° du médecin traitant :
Naam en nummer van de dokter / Name and number of the Doctor

INTERVENTION PRÉVUE (Ingrep / Procedure Planned)

Intitulé : Côté : Droit Gauche NA
Ingrep / Procedure Planned Kant / Side : Rechts / Right Links / Left

Date : Admission : La veille Le matin même
Datum / Date

Nom du Chirurgien :
Naam van de chirurg / Surgeon's name

MODE DE VIE (Leefwijze / Lifestyle)

Age : ans Sexe : masculin féminin
Leeftijd / age Geslacht / Gender : man / male vrouw / female

Poids : kg Taille : cm
Gewicht / Weight Lengte / Size

Etes vous : droitier gaucher
Bent U / Are you rechtshandig / right handed linkshandig / left handed

Quel est votre métier :
Wat doe je voor werk / What is your job

Étiquette patient

Fumez - vous ?

Rookt U? /Do you smoke?

oui non

❖ Combien de cigarette par jour ?
Hoeveel per dag? / How many cigarettes a day?

❖ Depuis combien d'années ?
Voor hoeveel jaar? / For how many years?

Avez-vous arrêté de fumer ?

Ben je gestopt met roken? / Have you quit smoking?

oui non

❖ Si oui, depuis combien de temps ?
Zo ja, hoe lang? / If yes, how long?

Consommez-vous du Cannabis ?

Gebruik je cannabis? / Do you use Cannabis?

oui non

Consommez-vous de l'Héroïne ?

Gebruik je heroïne? / Do you use heroin?

oui non

Consommez-vous d'autres toxiques ?

Consumeer je andere giftige stoffen? / Do you consume other toxics?

oui non

❖ Si oui, quoi et à quelle fréquence ?
Zo ja, wat en hoe vaak? / If yes, what and how often?

Buvez-vous de l'alcool chaque jour ?

Drinkt u alcohol iedere dag? / Do you drink alcohol every day?

oui non

❖ Combien de verre de vin / bière / autre par jour ?
Hoeveel glazen wijn/bier/andere per dag? / How many glasses of wine/beer/other per day?

Portez-vous ? :

Draagt u? / Do you wear?

❖ des appareils auditifs oui non
hoorapparaat / hearing system

❖ des lentilles de contact oui non
contactlenzen / contact lenses

❖ des lunettes oui non
bril / glasses

❖ un piercing oui non
piercing / piercing

Mesdames, présentez-vous un « risque » d'être enceinte ?

Dames, denk je dat U zwanger bent? / Ladies, do you think you are pregnant?

oui non

Présentez-vous une maladie virale ?

Heeft u een virale ziekte? / Do you have a viral illness?

oui non

Étiquette patient

- Hépatite A Hépatite B Hépatite C HIV
 Autre :

Avez-vous déjà présenté une allergie ? oui non
 Heeft u allergieën? / Do you have allergies?

		Lequel (welke / which)	Décrivez la réaction Beschrijf de reactie / Describe the reaction
Latex	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Iode	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Désinfectant (Ontsmettingsmiddel / Disinfectant)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Sparadrap (Band-Aid)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Aliment (Voedsel / Food)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Médicament (medicijn / medicine)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Autre (ander / other)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

Avez-vous des problèmes digestifs ? oui non
 Heb je spijsverteringsproblemen? / Do you have digestive problems?

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> OEsophagite
Oesofagitis / Esophagitis | <input type="checkbox"/> Gastrite
Gastritis / Gastritis | <input type="checkbox"/> Ulcère gastro-duodéal
Maagzweer / Peptic ulcer |
| <input type="checkbox"/> Hernie hiatale
Hiatale hernia / Hiatal hernia | <input type="checkbox"/> Crohn
Crohn | <input type="checkbox"/> Rectocolite ulcéro-hémorragique
Colitis ulcerosa / Ulcerative colitis |
| <input type="checkbox"/> Hépatite
Hepatitis / Hepatitis | <input type="checkbox"/> Cirrhose
Cirrose / Cirrhosis | <input type="checkbox"/> Stéatose hépatique
Leververvetting / Fatty liver |
| <input type="checkbox"/> Calculs biliaires
Galstenen / Gallstones | <input type="checkbox"/> Pancréatite
Pancreatitis / Pancreatitis | <input type="checkbox"/> Autre :
ander / other |

Avez-vous des problèmes métaboliques ? oui non
 Heb je stofwisselingsproblemen? / Do you have metabolic problems?

- Diabète : Si oui, prenez-vous de l'insuline ? oui non
 Diabetes: Zo ja, neemt u insuline? / Diabetes: If so, do you take insulin?
- Hypothyroïdie Hyperthyroïdie Thyroïdite
 Hypothyreoïdie / Hypothyroidism Hyperthyreoïdie / Hyperthyroidism Thyroiditis / Thyroiditis
- Autre :
 ander / other

Étiquette patient

Avez-vous des problèmes cardio-vasculaires ?

oui non

Heeft u cardiovasculaire problemen? / Do you have cardiovascular problems?

Hypercholestérolémie

Hypercholesterolemie / Hypercholesterolemia

Hypertension artérielle

Hoge bloeddruk / High blood pressure

Infarctus

Infarct/ Infarction

Angine de poitrine

Angina pectoris / Angina pectoris

Pontages coronaires

Coronaire bypass / Coronary bypas

Stents coronaires

Coronaire stents / Coronary stents

Trouble du rythme cardiaque

Hartritmeestoornis / heart rhythm disorder

Pacemaker

Pacemaker / Pacemaker

Défibrillateur

Defibrillator / Defibrillator

Anomalie d'une valve cardiaque

Hartklepafwijking / Heart valve abnormality

Insuffisance cardiaque

Hartfalen / Heart failure

OEdème pulmonaire

Longoedeem / Pulmonary edema

Syncopes / malaises

Syncope / malaise

Embolie pulmonaire

Longembolie / Pulmonary embolism

Varices

Spataderen / Varicose veins

Phlébite / thrombose veineuse

Flebitis / Phlebitis / veneuze trombose / venous thrombosis

Artérite / Crampes à la marche

Arteritis/Loopkrampen / Walking cramps

Autre :

ander / other

Avez-vous éprouvé une gêne/douleur dans la poitrine, le bras ou la mâchoire ?

Heeft u ongemak/pijn ervaren in uw borst, arm of kaak?

Have you experienced discomfort/pain in your chest, arm or jaw?

Jamais

Nooit

Never

Plus

Bij intense inspanning

At intense effort

Au moindre effort

Bij de minste inspanning

At the slightest effort

Au repos

In rust

At rest

Etes-vous facilement essoufflé ?

Ben je snel buiten adem? / Are you easily out of breath?

Jamais

Nooit

Never

Plus

Bij intense inspanning

At intense effort

Au moindre effort

Bij de minste inspanning

At the slightest effort

Au repos

In rust

At rest

Pouvez-vous marcher un kilomètre sans arrêt ?

Kun je non-stop een kilometer lopen? / Can you walk a mile non-stop?

oui non

Pouvez-vous monter plus d'un étage sans arrêt ?

Kun je non-stop meer dan één verdieping beklimmen? / Can you climb more than one floor non-stop?

oui non

Pouvez-vous monter plus de deux étages sans arrêt ?

Kun je non-stop meer dan twee verdiepingen beklimmen? / Can you climb more than two floors non-stop?

oui non

Étiquette patient

Faites-vous du sport ? oui non
 Doe je aan sport? / Do you play sports?

Si oui, lequel et à quelle fréquence ?
 Zo ja, welke en hoe vaak? / If yes, which one and how often?

Supportez-vous de dormir avec un seul oreiller ou à plat ? oui non
 Kun je slapen met slechts één kussen of plat? / Can you stand sleeping with only one pillow or flat?
 Votre tension habituelle est de :
 Uw gebruikelijke bloeddruk is / Your usual blood pressure is

Avez-vous un cardiologue ? oui non
 Heb je een cardioloog? / Do you have a cardiologist?

Nom : Date du dernier RDV :
 Naam/ Name Datum laatste afspraak/ Date of last appointment

Avez-vous des problèmes respiratoires ? oui non
 Heeft u longproblemen? / Do you have lung problems?

Apnée du sommeil ; Si oui : utilisez-vous une CPAP ? oui non
 Slaapapneu; Zo ja: Gebruikt u een CPAP? / Sleep apnea; If yes: Do you use a CPAP?

Asthme ; Si oui : fréquence et date de la dernière crise :
 Astma; Zo ja: frequentie en datum van de laatste crisis / Asthma; If yes: frequency and date of last crisis

Bronchite chronique Emphysème Insuffisance respiratoire
 Chronische bronchitis / Chronic bronchitis Emfyseem / Emphysema Respiratoire insuffisante / Respiratory failure

❖ Toussez-vous actuellement ? oui non
 Hoest u momenteel? / Are you currently coughing?

❖ Expectorez-vous actuellement ? oui non
 Heeft u momenteel verwachtingsvolle? / Do you currently expectorate?

❖ Êtes-vous sous oxygène ? oui non ; si oui : L/min
 Gebruikt u zuurstof? / Are you on oxygen?

❖ Avez-vous été hospitalisé durant les 12 derniers mois ? oui non
 Bent u in de afgelopen 12 maanden in het ziekenhuis opgenomen geweest?
 Have you been hospitalized in the past 12 months?

Avez-vous un pneumologue ? oui non
 Heeft u een longarts? / Do you have a pulmonologist?

Nom : Date du dernier RDV :
 Naam/Name Datum laatste afspraak/ Date of last appointment

Étiquette patient

Avez-vous des problèmes neurologiques ?

oui non

Heeft u neurologische problemen? / Do you have neurological problems?

Epilepsie ; si oui : date de la dernière crise et fréquence :
Epilepsie; Zo ja: datum van de laatste crisis en frequentie / Epilepsy; If yes: date of last crisis and frequency

Migraines
Migraine / Migraines

Anxiété ou dépression
Angst of depressie / anxiety or depression

Accident vasculaire cérébral
Aaien / Stroke

Thrombotique
Trombotisch / Thrombotic

Hémorragique
Hemorragisch / Hemorrhagic

Si oui : année :
Zo ja: jaar /If yes: year

Séquelles :
Nasleep/ Aftermath

Traumatisme ; Si oui : année :
Trauma / Trauma Zo ja: jaar /If yes: year

Séquelles :
Nasleep/ Aftermath

Maladie de Parkinson
Ziekte van Parkinson / Parkinson's disease

Maladie d'Alzheimer
Alzheimer / Alzheimer's disease

Troubles de la mémoire
Geheugenproblemen / Memory problems

Atteinte des nerfs périphériques
Perifere zenuwbeschadiging / Peripheral nerve damage

Myopathie
Myopathie/Myopathy

Problème de colonne vertébrale
Spinale problemen / Spinal problem

••• Si oui : arthrose
Zo ja / If yes: artrose / osteoarthritis

hernie discale
hernia / herniated disc

tassement
schikking / settlement

••• Niveau : cervical
Niveau / Level: cervicaal / cervical

thoracique
thoracale / thoracic

lombaire
lumbale / lumbar

Autre :
ander / other

Avez-vous des problèmes urinaires ou rénaux ?

oui non

Heeft u urine of nierproblemen? / Do you have urinary or kidney problems?

Calculs / colique néphrétique
Stenen / nierkoliek ; Stones / renal colic

Polype de la vessie
Blaaspoliep / Bladder polyp

Infection(s) basses (Cystites)
Onderste infectie(s) (Cystitis)
Lower infection(s) (Cystitis)

Infection(s) hautes (pyélonéphrite)
Bovenste infectie(s) (pyelonefritis)
Upper infection(s) (pyelonephritis)

Étiquette patient

Insuffisance rénale chronique

Chronisch nierfalen / Chronic renal failure

⚡ Si oui, êtes-vous dialysés ?

Zo ja, bent u aan de dialyse? / If so, are you on dialysis?

oui non

dialyse péritonéale

peritoneale dialyse / peritoneal dialysis

fistule artério-veineuse

arterioveneuze fistel / arteriovenous fistula

Hickmann

Hickmann / Hickmann

Problème de prostate :

Prostaatprobleem / Prostate problem

Autre :

ander / other

Avez-vous déjà été opéré ?

Hebt u ooit een operatie ondergaan? / Have you ever had surgery?

oui non

Intitulé	Année	Remarque

Étiquette patient

Prenez-vous des médicaments ?

oui non

Neemt U medicijnen? / Are you taking any medication?

Nom (Naam / Name)	Posologie (dosering / dosage)	Nombre de prise par jour (aantal doses per dag / number taken per day)	Heure de prise (tidstip inname / time taken)
Exemple : Dafalgan	1g	4x/j	8h - 12h - 16h - 20h

ÉTAT BUCCO-DENTAIRE (Orale conditie / Oral condition)

Portez-vous des prothèses dentaires amovibles ?

oui non

Draagt u een uitneembaar kunstgebit? / Draagt u een uitneembaar kunstgebit?

Partielle

Gedeeltelijk / Partial

maxillaire supérieur

bovenste maxilla / upper maxilla

maxillaire inférieur

onderste maxilla / lower maxilla

Complète

Compleet / complete

maxillaire supérieur

bovenste maxilla / upper maxilla

maxillaire inférieur

onderste maxilla / lower maxilla

Avez-vous des implants, bridges, ou pivots fixes ?

oui non

Heeft u vaste implantaten, bruggen of draaipunten? / Do you have fixed implants, bridges, or pivots?

Si oui, ce sont-elles déjà décelées ?

oui non

Zo ja, zijn ze al ontdekt? / If yes, have they already been detected?

Étiquette patient

Concernant votre dentition, présentez-vous :

Wat betreft je tanden, heeft u / Regarding your teeth, do you have

dent(s) mobile(s)

Mobiele tand / Mobile tooth

dent(s) déchaussée(s)

losgemaakte tand / loosened tooth

dent(s) cassée(s)

afgebroken tand / broken tooth

dent(s) réparée(s)

gerepareerde tand / repaired tooth

Allez-vous annuellement chez le dentiste ?

Ga je jaarlijks naar de tandarts? / Do you go to the dentist annually?

oui non

Avez-vous des troubles de l'articulations de la mâchoire ?

Heeft ukaakgewrichtaandoeningen / Do you have jaw joint disorders

oui non

Avez-vous déjà eu un problème dentaire lors d'une anesthésie ?

Heb je ooit een gebitsprobleem gehad tijdens de anesthesie?

Have you ever had a dental problem during anesthesia?

oui non

Certaines de vos dents vous semblent-elles plus fragiles et devant requérir une attention spéciale lors de l'anesthésie ?

Lijken sommige van uw tanden kwetsbaarder en vereisen ze speciale aandacht tijdens de anesthesie? / Do some of your teeth seem more fragile and require special attention during anesthesia?

oui non

Lesquelles ?

Welke? / Which?

Vous êtes informé(e) que le risque dentaire dans le cadre de l'anesthésie générale existe et qu'il est d'autant plus grand que votre dentition est fragile. Si vous avez un doute sur l'état de vos dents, nous vous conseillons d'effectuer une visite chez votre dentiste afin d'évaluer ce risque et d'informer le médecin anesthésiste réanimateur de ses conclusions.

Étiquette patient

ÉVALUATION DU RISQUE HÉMORRAGIQUE

(Hemorragische risicobeoordeling/ Hemorrhagic risk assessment)

Prenez-vous des médicaments destinés à fluidifier le sang ? <i>Neemt u bloedverdünnende medicijnen / Are you taking blood thinning medications</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Prise d'aspirine ou d'anti-inflammatoire dans les 2 semaines précédentes <i>Het nemen van aspirine of ontstekingsremmende geneesmiddelen in de afgelopen 2 weken / Taking aspirin or anti inflammatory drugs in the previous 2 weeks</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Hématomes ou ecchymoses fréquentes, de taille importante, sans choc ou par choc mineur <i>Frequente hematomen of kneuzingen, groot van formaat, zonder schok of kleine schok / Frequent hematomas or bruises, large in size, without shock or minor shock</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Tendance anormale au saignement après une intervention chirurgicale, un traumatisme ou une extraction dentaire <i>Abnormale neiging tot bloeden na een operatie, trauma of tandextractie / Abnormal tendency to bleed after surgery, trauma or tooth extraction</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Saignements fréquents au niveau des gencives ou du nez <i>Frequente bloedingen uit het tandvlees of de neus / Frequent bleeding from the gums or nose</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Saignement > 15 min après une prise de sang <i>Bleeding > 15 min na een bloedtest / Bleeding > 15 min after a blood test</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mesdames : règles hémorragiques ayant nécessité une consultation <i>Dames: bloedingsperiodes die overleg vereisen / Ladies: bleeding periods requiring consultation</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Mesdames : hémorragie après un accouchement <i>Dames: bloeding na de bevalling / Ladies: hemorrhage after childbirth</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Antécédents de maladie hémorragique dans la famille <i>Geschiedenis van hemorragische ziekte in de familie / History of hemorrhagic disease in the family</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Avez-vous déjà été transfusé ? <i>Ben je ooit getransfuseerd? / Have you ever been transfused?</i>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
••• Si oui, quand et pour quelle raison : <i>Zo ja, wanneer en om welke reden / If yes, when and for what reason</i>	

Je certifie ces renseignements corrects, complets et sincères.

Ik verklaar deze inlichtingen juist, volledig en eerlijk

I hereby certify that the information given above is accurate and complete

NOM (en majuscule)
NAAM (in hoofdletters)
NAME (in capital letters)

Date (Datum/Date)
..... / /

Signature du patient
(Handtekening van de patient)
Patient's Signature

FORMULAIRE D'OPPOSITION À L'UTILISATION DE MES DONNÉES MÉDICALES - DE MON MATÉRIEL CORPOREL HUMAIN

1.3 Je soussigné(e) /Je, représentant(e) légal(e) de :

1.2 Nom du (de la) représentant(e) légal(e) :

Date de naissance du patient :

OU

Étiquette patient Erasme

³ Exprime par la présente mon opposition / l'opposition de la personne que je représente :

Cochez la/les case(s) applicable(s)

- Au traitement de données personnelles et médicales à des fins de recherche scientifique
- Au traitement de matériel corporel humain résiduel à des fins de recherche scientifique

Fait à, le

Signature :

¹ Nom et prénom en majuscule

² Remplir si nécessaire

³ Biffer la mention inutile

MYHUB : PRENEZ, VISUALISEZ ET GÉREZ VOS RENDEZ-VOUS OU ENCORE PRÉPAREZ VOTRE HOSPITALISATION GRÂCE À NOTRE APPLICATION

MyHUB, l'application mise à disposition par l'Hôpital Universitaire de Bruxelles pour l'ensemble de ses patients, a déjà séduit plus de 17.000 d'entre eux.

Accessible pour toutes les consultations au sein de l'Hôpital Erasme, vous pouvez, une fois connecté :

- prendre directement rendez-vous dans plusieurs dizaines de services et pour de nombreuses spécialités et sous-spécialités ;
- visualiser tous les rendez-vous prévus dans le futur ;
- gérer les rendez-vous de certains de vos proches ;
- remplir différents questionnaires pour préparer sereinement votre hospitalisation ;
- mettre à jour vos coordonnées dans nos bases de données.

En plus, l'application MyHUB peut aussi servir de rappel pour la prise de médicaments une fois que votre traitement y est enregistré.

N'hésitez plus ! Suivez le QR Code pour télécharger l'application et demandez la connexion à votre prochain passage à l'hôpital.



QU'EST-CE QUE LE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ ?

Le consentement éclairé autorise le partage électronique de vos données de santé. C'est donc l'accord que vous donnez en tant que patient pour le partage électronique et sécurisé de vos données de santé entre les personnes qui vous soignent. Ce partage a lieu dans le cadre exclusif de la continuité et de la qualité des soins et respecte les règles de protection de votre vie privée. Ce sont vos données et elles sont protégées. Vous pouvez à tout moment décider de les partager ou pas.

Pourquoi donner votre consentement ?

Au cours de votre vie, vous consultez différents professionnels de la santé. En donnant votre consentement, vous acceptez que les personnes qui vous soignent partagent entre elles des informations qui concernent votre santé. Ces professionnels vous soignent mieux lorsqu'ils collaborent et connaissent vos antécédents de santé. Ils pourront vous soigner plus rapidement et vous éviter des examens qui ne sont pas nécessaires.

Un exemple concret.

Pendant vos vacances à l'autre bout de la Belgique, vous êtes admis aux Urgences. Grâce à votre consentement, toutes les personnes qui vous prennent en charge dispose de toutes les informations nécessaires pour vous offrir des soins qui tiennent compte de votre état de santé dans son ensemble.

Quelles données sont partagées ?

L'ensemble des données détenues par les professionnels de la santé peuvent être partagées pour autant qu'elles soient utiles à votre prise en charge.

Il s'agit par exemple :

- De résultats de prise de sang
- De radiographies
- De schémas de vaccination et de médication
- De médicaments qui vous ont été prescrits et délivrés
- Des informations communiquées à votre médecin traitant à l'issue d'une hospitalisation
- ...

L'ensemble de ces données forme ce que l'on appelle 'le dossier santé partagé'.

Quels sont vos droits en tant que patient ?

- Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment
- Vous pouvez refuser l'accès de vos données à certains professionnels de la santé
- Même si vous avez donné votre consentement, vous pouvez demander au professionnel de la santé concerné de ne pas partager certaines informations

Qui a accès à vos données ?

Les professionnels de la santé avec qui vous avez une relation de soins ou thérapeutique, c'est-à-dire ceux qui vous soignent dans le cadre strict de la qualité et de la continuité des soins. Cela signifie que le médecin du travail, celui de votre mutuelle ou de votre compagnie d'assurance n'ont pas accès à vos données.

Comment enregistrer votre consentement ?

Si vous êtes d'accord sur le principe du partage sécurisé de vos données de santé, vous pouvez enregistrer votre consentement avec votre carte d'identité électronique (carte eID) :

- Via : www.patientconsent.be
- Via votre portail patient régional : www.reseausantebruxellois.be
- Via votre médecin généraliste, votre prestataire de soin, votre mutuelle, votre pharmacie ou le service admission de l'hôpital

Pour les enfants ne disposant pas de carte d'identité électronique (kids-1D avec un code PIN) ou pour toute autre personne ne disposant pas d'une telle carte, les professionnels de la santé sont autorisés à enregistrer votre consentement, si vous le demandez.

Sécurité et confidentialité !

Les réseaux électroniques de partage de données de santé sont hautement sécurisés. Ils répondent aux critères de sécurité les plus élevés et tous les accès à vos données sont enregistrés. Les professionnels de la santé sont tenus par le secret professionnel et l'utilisation non autorisée de vos données de santé est punissable par la loi. Seuls les professionnels de la santé avec qui vous avez une relation de soin peuvent consulter vos données.

En outre, les réseaux de santé électroniques respectent la loi relative à la protection de la vie privée et la loi relative aux droits du patient.

Depuis le 22 décembre 2022, vous avez accès à vos propres données médicales de l'Hôpital Erasme, en passant par le Réseau Santé Bruxellois. C'est une raison supplémentaire de vous inscrire au partage sécurisé de vos données médicales avec les professionnels de la santé qui vous suivent.

Cet accès vise toutes les données qui auront été générées après le 15 décembre 2022. Un délai de 7 jours après publication est nécessaire pour visualiser le contenu. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <https://reseausantebruxellois.be/>.

Pour plus d'information concernant vos droits et les services couverts par ce consentement :

www.patientconsent.be
+32 (0)2 524 97 97
info@sante.belgique.be

Comment accéder à l'Hôpital de Jour ?



BÂTIMENT DE L'HÔPITAL DE JOUR (HDJ) ET DIFFÉRENTS SITES

HÔPITAL DE JOUR



Des panneaux signalétiques reprenant la mention Hôpital de Jour ou HDJ vous permettent de vous y rendre facilement.

Si vous arrivez via l'entrée de l'hôpital général, veuillez suivre la route 901 vers l'accueil de l'Hôpital de Jour Chirurgical.

Pensez à faire valider votre ticket reçu à l'entrée du parking auprès de l'accueil de l'Hôpital de Jour.

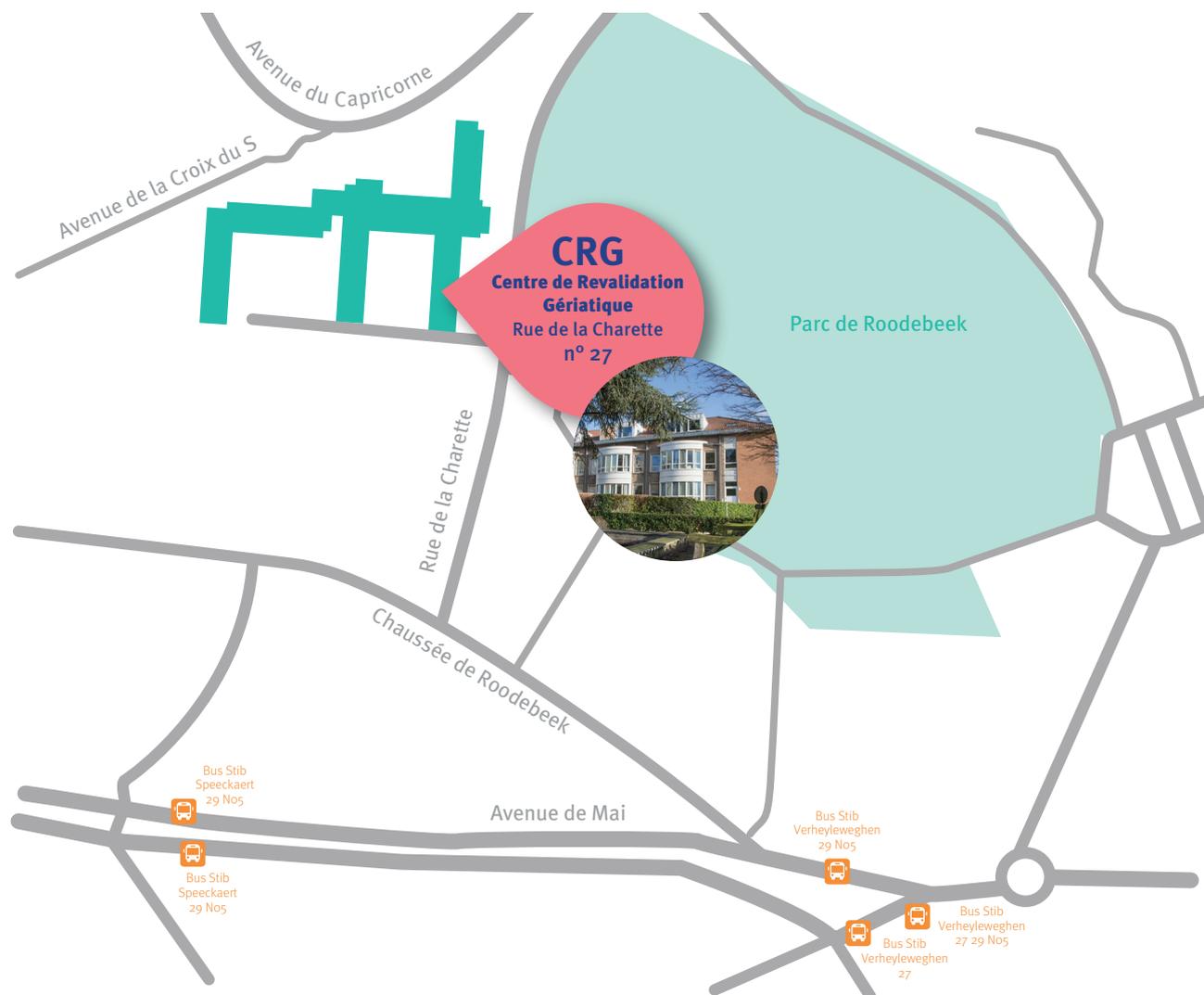
CENTRE DE REVALIDATION GÉRIATRIQUE (CRG)

Rue de la Charrette 27
1200 Woluwe-Saint-Lambert
+32 (0)2 777 22 00

Le CRG (Centre de Revalidation Gériatrique) s'adresse aux personnes âgées de plus de 75 ans ayant bénéficié d'une hospitalisation dans une unité de soins aigus pour une affection médicale et /ou chirurgicale et nécessitant une rééducation pluridisciplinaire tenant compte de leur aspect gériatrique.

Plus d'information sur :

<https://www.erasme.ulb.ac.be/fr/services-de-soins/sites-extra-muros/centre-de-revalidation-geriatrique-crg/presentation-du-crg>



SITE LAEKEN - CENTRE DE TRAUMATOLOGIE ET DE RÉADAPTATION (CTR)

Place A. Van Gehuchten 4,
1020 Bruxelles
+32 (0)2 475 12 11

Le CTR est le premier centre de rééducation et de réadaptation en Belgique. Il s'adresse aux personnes atteintes de lésions traumatiques et médicales de la moelle épinière, de lésions orthopédiques (polytraumatismes et amputations), de traumatismes cranio-cérébraux, de lésions neurologiques périphériques, etc.

Plus d'informations sur :

<https://www.erasme.ulb.ac.be/fr/services-de-soins/sites-extra-muros/centre-de-traumatologie-et-de-readaptation-ctr>



PLAN DE BRUXELLES



NAVETTE CAMPUS ULB À ANDERLECHT

Une navette gratuite dessert les 4 bâtiments du campus ULB à Anderlecht et la station de métro Erasme dans l'ordre suivant :

- Hôpital général Erasme. L'arrêt se situe à proximité de l'entrée principale de l'hôpital Erasme, sur un ancien arrêt de bus, proche du métro Erasme
- Centre ambulatoire Imedia. L'arrêt se situe à côté de l'entrée du bâtiment, sous l'auvent
- Erasme Medical Center (EMC). L'arrêt se situe à droite de l'entrée près de la rampe destinée aux personnes à mobilité réduite
- Institut Jules Bordet. L'arrêt se situe au pied du totem, entre l'hôpital et le parking. Elle vous reprend au même endroit

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30 > Le tour complet prend environ 20 min
> Départ toutes les 15 min

Certains éléments de cette brochure sont susceptibles d'évoluer entre deux rééditions. Toutes les informations sont données à titre indicatif et n'engagent nullement la responsabilité administrative et juridique de l'Hôpital Erasme.

Une remarque ?
communication@hubruxelles.be



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
DE BRUXELLES
ACADEMISCH ZIEKENHUIS
BRUSSEL



Hôpital Erasme
Route de Lennik 808 - 1070 Bruxelles
T +32 (0)2 555 31 11 – M communication@hubruxelles.be

www.erasme.ulb.ac.be

Editeur responsable : Service de communication H.U.B
Hôpital Erasme - Route de Lennik 808 - 1070 Bruxelles
11/2023 - Ref 32149/1